

COMPTE-RENDU REUNION CSSCT ORDINAIRE DU 9 JUIN 2022

Personnes participants à la commission :

Direction : Michael CLABAUX, Laurine GRABCZAK, Guillaume DELQUIGNIES

Elus du CSSCT : Véronique MOREAU, Liliane MASL, Christophe WACQUIEZ, Muriel VANDENDRIESSCHE

Représentants syndicaux : Isabelle SANTERRE, Annie MERCIER

Médecine du travail : Mr BOUTROUILLE (Conseillé en prévention santé) remplaçant du Dr DOISE

6 points à l'ordre du jour :

- **Courriers de l'inspection du travail**

- **Courrier pour le magasin Saint-Nazaire**

Un contrôle administratif avec des demandes de contrats de travail, des bulletins de paies et les plannings de l'équipe.

- **Courrier pour le magasin Paris Opéra Bd des Capucines**

- Demande de mise à jour du DUERP notifiant le nom du référent harcèlement sexuel,
- Demande du plan de prévention Samsic
- Aération VMC (les moteurs étaient éteints) : demande d' intervention pour vérifier le contrôle du débit d'air des VMC
- Demande du rapport de vérification du monte-charge

Courrier de l'inspection pour le Magasin Grenoble

- **Affichage**
 - Demande de mise en place d'un panneau d'affichage à destination du personnel indiquant ; adresse et numéro d'appel des services de secours d'urgence, du service de santé au travail, de l'inspection du travail, horaires de travail en vigueur dans l'établissement.
- **Registres**

- Demande de mises à jour régulières du registre du personnel (date d'entrée au moment de l'embauche et de sortie avec les mentions obligatoires les concernant).
- Demande des bulletins de paie
- Justificatif d'adhésion au service de santé au travail
- Attestation de suivi à la visite de médecine du travail pour chaque salarié
- **Hygiène**
 - Rappel qu'en période de risque sanitaire, l'utilisation d'essuie-mains jetables doit être privilégiée pour limiter les contaminations : les rouleaux de papier et les distributeurs sont à commander en fournitures non-vente
- **4-Sécurité**

Risque sanitaire

Demande d'affichage à destination du personnel sur les mesures sanitaires de prévention liées à la pandémie de covid-19

Risque d'incendie

- Demande de justificatif sur la dernière vérification annuelle des équipements contre l'incendie.
- Demande de maintenir les issues de secours dégagées.

Evaluation des risques professionnels

- Demande du document unique d'évaluation des risques professionnels(DUERP).

Risque électrique

- Demande du dernier rapport de vérification annuelle de l'installation électrique de l'établissement et les factures justifiant la levée des observations de non-conformités signalées.

Risque de chutes

- Observation sur les escabeaux qui ne disposent pas de protections contre le risque de chutes de hauteur, le stockage des marchandises se trouvant haut dans un local encombré.

La Direction rappelle qu'un escabeau homologué est déployé pour les magasins c'est l'unique matériel autorisé à être utilisé.

Accidents du travail

- Demande de précisions sur les circonstances exactes des accidents du travail suite à une agression par un tiers le 19.12.2021.
- Mise à jour des documents, le registre unique du personnel
- Demande des bulletins de paies, les justificatifs d'adhésion au service d'adhésion de service de santé au travail plan d'information de prévention

- **Courriers de la CARSAT**

- **Courrier de MME WATEEL (Contrôleur de sécurité à la CARSAT Hauts-de-France)**

Ce courrier fait suite à l'entretien du 10.05.2022 entre la CARSAT et l'entreprise NOCIBE.

La CARSAT rappelle l'engagement pris par l'entreprise Nocibé sur le programme de prévention des TMS PROS

Rappel des délais de cet engagement pour les deux dernières étapes à remplir pour fin décembre 2022 et à compléter sur l'outil Ameli.fr/entreprise

NB: Le programme d'engagement de suivi des TMS PRO en lien avec la CARSAT a pour but de suivre la causalité de ces troubles en réalisant un travail en 4 étapes :

1-MOBILISER

2-INVESTIGUER ET DEPISTER

3-MAITRISER METTRE EN PLACE

4-EVALUER

Ce programme identifie les répercussions et les solutions pour éviter ces Troubles Musculosquelettiques entraînant des douleurs et une gêne fonctionnelle.

- **Courriers de la médecine du travail**

Pas de courriers officiels

Remarque faite des élus à propos des courriers de la médecine du travail : ces courriers ne sont pas toujours communiqués à la direction, néanmoins existants, ils sont envoyés au managers et directeurs des régions concernés. Le CSE souhaite en être informée.

- **Point sinistralité**

Previsoft est dorénavant le nouvel outil qui permet de faire les déclarations d'accident du travail et maladie professionnel depuis la base de données

Sur la période du 1.01.2022 au 31.05.2022:

52 déclarations d'accident du travail enregistrés sans arrêt de travail et 31 avec arrêt de travail

18 sont des accidents de trajet et 65 sont des accidents sur le lieu de travail

Les mercredi et jeudi sont des journées plus accidentogènes

Le siège des lésions: prioritairement les mains, le dos, les chevilles

Cet outil permet d'identifier les accidents par tranche d'âge (20 à 24 ans) , par type de poste, l'ancienneté, par région (les régions nord est et sud Provence)

Le rapport de sinistralité permet d'analyser le type d'accident pour ensuite agir sur la population à sensibiliser

Rappel: l'accident de travail intervient lorsqu'on effectue un geste accidentel dans le cadre de son travail.

A savoir 1 accident sur 5 est une chute de plein pied

- **Retour sur les outils d'aide à la communication en magasin**

5 grands magasins utilisent des talkie-walkie à oreillettes

Mag 1156 La roche Les Flâneries, Mag 0304 Val d'Europe, Mag 1117 Créteil Soleil , Mag 1191 Paris Opéra, Mag 0300

Ce projet sera déployé sur d'autres magasins 1185 Poitiers , 1163 Lyon République

Les points de satisfaction sont la facilité de l'usage, il améliore la communication, participe à la performance des salariés, l'outil est bien perçu par les équipes

Les points d'amélioration: confort, solidité, contrôle du bruit environnant

Point d'insatisfaction: dispositif en panne, manque quantitatif

Les retours sur l'usage de cet outil sont bien perçus, il facilite le travail sur des surfaces importantes, nécessité de formation sur l'usage à cet outil qui a ces limites.

Cout de l'appareil 200€

Une attention particulière des élus du CSE est portée sur la dérive à employer ce dispositif comme un outil de pression pour les résultats commerciaux.

- **Semaine de la Q.V.T**

Du 20 au 24 juin sont proposés des activités ludiques sur le sujet de la qualité de vie au travail

Vidéos, séances de sophrologie, sensibilisation au handicap avec des jeux handisport, des consultations sur les thématiques de la QVT, séances d'échauffement (pour les équipes logistiques) avec ergonomes et pour finir déjeuner à thématique auberge espagnole à thématique "objectif zéro déchet".

Au siège sera proposé des réhausseurs d'écran d'ordinateurs et des supports de documents

(coût 7000€)

Articles et vidéos partagées sur l'intranet dans différentes thématiques, modelage, la respiration, postures à adopter, la nutrition

En magasin proposer de porter attention à la présentation des locaux sociaux quel que soit sa taille.

Promouvoir l'accord QVT pour en informer l'ensemble des salariés.

Rapporteur de la CSSCT

Muriel VAN DEN DRIESSCHE